

La campagne nationale du SCFP pour protéger les soins de santé publics

Au congrès national de novembre 2001, les membres ont décidé, à l'unanimité, d'entreprendre l'une des luttes les plus importantes qui soient pour les membres du SCFP et leurs familles – la lutte pour protéger et améliorer notre système public de soins de santé.

Le SCFP appuie de toute sa force cette campagne des plus urgentes. Notre système public de soins de santé vaut la peine qu'on le défende, et nous pouvons remporter cette lutte !

Pourquoi ?

- Les soins de santé sans but lucratif font l'objet d'attaques sans précédent.
- La privatisation des services de santé a atteint des proportions endémiques et nous devons agir.
- Certaines provinces profitent du fait que le gouvernement fédéral ne fait pas respecter la Loi canadienne sur la santé pour saccager notre système public.
- Le rapport Romanow laisse la porte ouverte aux services de santé à but lucratif et aux 3P.
- Certains employeurs et gouvernements veulent privatiser les services d'alimentation, de buanderie, d'entretien ménager et autres services de soutien.
- Le gouvernement fédéral ne fait toujours rien pour empêcher les entreprises privées de faire du profit grâce aux soins de santé.
- Nous devons obliger le gouvernement à mettre en œuvre **notre** vision des soins de santé publics.

Qui ?

- Nous devons mobiliser tous les membres du SCFP – mais surtout les travailleuses et travailleurs de la santé.
- Nous devons agir en coordination avec le Comité national sur les questions de santé, les divisions provinciales et les comités des sections locales et des lieux de travail.
- Nous devons agir avec d'autres syndicats, militantes et militants et groupes communautaires.

Quoi ?

- **Assurer la prestation publique de tous les services de santé.** Le financement public des soins de santé ne suffit pas. Pas un seul cent ne doit aller aux services à but lucratif. On ne peut pas faire de distinction entre services essentiels et services « auxiliaires ».
- **Stopper la privatisation partout et chaque fois qu'elle menace.** Le SCFP appuie activement les campagnes provinciales et locales contre les menaces de privatisation.
- **Obliger le gouvernement fédéral** à renforcer le système d'assurance-maladie du Canada :
 - en augmentant le financement fédéral ;
 - en interdisant toute forme de prestation à but lucratif ;
 - en élargissant la couverture de l'assurance-maladie pour y inclure les médicaments d'ordonnance et les soins à domicile ;
 - en excluant les soins de santé de tous les accords commerciaux.

Comment ?

- Par des campagnes provinciales qui mobiliseront autant de membres du SCFP que possible grâce à divers moyens d'action.
- En communiquant avec les membres du SCFP – en les rencontrant un à un, aux assemblées, dans les collectivités.
- En sensibilisant les travailleuses et travailleurs de la santé, surtout celles et ceux des services de soutien, à la menace que fait peser sur eux la sous-traitance.
- Le SCFP national et les divisions provinciales élaboreront des plans d'action pour mettre en œuvre tous les aspects de la campagne.
- Les sections locales et les lieux de travail sont invités à former des comités de campagne pour mobiliser et inciter les membres à agir pour défendre l'assurance-maladie.

- En participant à des moyens d'action avec des organisations dont les intérêts correspondent aux nôtres afin de sensibiliser le public (et nos membres) à l'urgence de la question.
- En élaborant des stratégies de négociation pour protéger nos conventions collectives et éviter la sous-traitance.
- En organisant des votes au travail pour intensifier les moyens d'action au besoin.

Quand ?

Dates importantes

4 et 5 février 2003	Rencontre des premiers ministres sur la santé
Février 2003	Budget fédéral
Reste de l'année 2003	Élections provinciales possibles dans sept provinces
Février 2004	Élection du nouveau chef libéral

Calendrier de la campagne

6 et 7 février 2003	Rencontre des travailleuses et travailleurs de la santé membres du SCFP (Ottawa)
7 au 9 février 2003	Sommet populaire (Ottawa)
10 février 2003	Action politique à Ottawa
Février – mars 2003	Création de comités locaux et de travail
Février – avril 2003	Début de la campagne de mobilisation au travail du SCFP
Régulièrement	Moyens d'action au travail
Régulièrement	Lobbying des députées et députés dans les circonscriptions

Visitez le site scfp.ca et lisez l'InfoXpress pour connaître les moyens d'action entrepris au pays et dans votre région.

mlb*siepb491

Notes de conférence

Cette année, nous devons livrer l'une des luttes les plus dures de notre vie : celle qui oppose les soins de santé publics aux soins de santé privés. Et les gens s'alignent des deux côtés de la clôture.

Nos adversaires sont coriaces – des entreprises aux coffres bien remplis et aux amis bien placés, des femmes et hommes politiques qui gouvernent selon leur idéologie plutôt que dans l'intérêt de la population et des forces internationales qui veulent ouvrir nos frontières à la commercialisation des soins de santé.

Mais, bien sûr, nous avons des alliés solides. Les Canadiennes et les Canadiens, et les membres du SCFP en particulier, ont eu un immense impact sur les consultations publiques présidées par Roy Romanow. Les gens ont exprimé leurs préoccupations par courriel, par la poste et par télécopieur, non seulement à M. Romanow, mais aussi à leurs élus et élus.

Les membres du SCFP ont signé des cartes postales, fait du porte à porte et participé à des rassemblements pour montrer leur détermination à protéger les soins de santé publics.

Pourquoi ? Parce que nous savons que nous avons beaucoup de chance d'avoir un système de santé aussi fort. Nous savons que nous devons saisir l'occasion au moment où le gouvernement fédéral envisage de faire des changements. Nous voulons être certains de pouvoir compter sur un système viable qui prendra soin de nous et de nos familles.

Il nous suffit de regarder autour de nous pour nous rappeler quelques-unes des raisons pour lesquelles nous devons nous préoccuper dès maintenant de ce qui arrivera à notre système de santé.

- Au sud de la frontière, 43 millions d'Américaines et d'Américains n'ont aucune assurance et 50 autres millions ont une assurance insuffisante.
- En Australie, selon le vérificateur général du pays, un hôpital privé a coûté 93 millions de dollars de plus que s'il avait été construit dans le cadre du système public.
- En Grande-Bretagne, les coûts ont grimpé avec la privatisation et les listes d'attente se sont allongées.
- L'année dernière, deux millions d'Américaines et Américains et leurs familles ont perdu leur assurance-santé à la suite de licenciements.

Ensuite, jetons un regard dans notre propre cour :

- Le coût des médicaments d'ordonnance au Canada a augmenté de trois fois et demi (344 pour cent) de 1985 à 2000.
- Six (6) millions de Canadiennes et de Canadiens ont une assurance-médicaments insuffisante.
- Les dépenses en assurance-santé privée au Canada ont augmenté d'une fois et demi (148,6 pour cent) entre 1988 et 1998.
- Et un rapport publié en mai par le Journal de l'Association médicale canadienne révélait que les taux de mortalité dans les hôpitaux à but lucratif sont considérablement plus élevés que dans les hôpitaux sans but lucratif. En fait, si le Canada choisissait la voie des hôpitaux privés, plus de 2 000 Canadiennes et Canadiens de plus mourraient chaque année.

Pour ces raisons, et beaucoup d'autres, nous devons agir sans tarder.

Nous pouvons exercer une influence sur la mise en place d'un véritable changement dans les soins de santé publics. Nous devons reconnaître nos défis et nous engager à les relever ensemble.

Le SCFP a donc fait des soins de santé publics sa priorité numéro un – dans chaque secteur, pour chaque membre, pour vous et votre famille.

Et nous ne commençons pas à zéro. Le SCFP joue depuis longtemps un rôle de chef de file dans le mouvement de protection et de consolidation des soins de santé publics au Canada.

- Nous avons été la principale opposition aux projets de privatisation dans toutes les provinces.
- Nous avons veillé à faire entendre la voix du peuple canadien dans le débat sur la réforme des soins de santé.
- Nous avons activement contribué à l'édification – à l'échelle locale, provinciale et nationale – d'une puissante coalition d'opposition à la privatisation des soins de santé.
- Nous avons mobilisé les travailleuses et les travailleurs de tout le pays pour les inciter à protéger et à élargir des soins de santé publics, universels, accessibles et à coût abordable.

Notre campagne entre dans une nouvelle phase. En effet, les gouvernements provinciaux de droite s'approprient à privatiser de plus en plus de services et le gouvernement fédéral ne fait rien pour les en empêcher.

- En Ontario, des hôpitaux privés et des cliniques privées d'IRM et de TO voient le jour.
- En Colombie-Britannique, le gouvernement s'en prend aux conventions collectives, ferme des hôpitaux et des foyers de soins et licencie les travailleuses et les travailleurs de la santé.
- En Alberta, le gouvernement a approuvé un nouvel hôpital privé et accueille à bras ouverts les projets de 3P.
- Partout au pays, nous voyons des compressions et de la sous-traitance, la désassurance de services et un nombre croissant de services à but lucratif.

Tous les rapports étant maintenant déposés, nous devons intensifier notre pression sur les gouvernements fédéral et provinciaux afin qu'ils consolident rapidement le système public de soins de santé.

Le temps des études est terminé. Le temps d'agir est venu.

- Nous devons intensifier notre travail de campagne dans les mois qui viennent.
- Nous devons mobiliser chaque membre du syndicat, chaque citoyenne et citoyen qui compte sur les soins de santé.
- Ce n'est pas l'enjeu de quelqu'un d'autre – c'est notre enjeu – à chacune et chacun d'entre nous, nos collègues de travail, nos enfants, nos voisins, nos parents.
- Nous devons sensibiliser chaque travailleuse et travailleur de la santé aux menaces que font peser la sous-traitance, les licenciements et les conditions de travail médiocres sur notre système.
- La Colombie-Britannique nous a montré que les bonnes clauses de convention collective ne suffisent pas. Nous devons protéger ces clauses et élire des gouvernements qui respecteront nos conventions collectives.
- Nous devons faire comprendre à celles et ceux qui nous entourent qu'il ne suffit pas que le financement soit public – chaque service de santé doit aussi être offert par le secteur public.

Le SCFP met tout son poids derrière cette campagne pour protéger et élargir le système public de soins de santé.

- Nous devons toucher des milliers de personnes en très peu de temps.
- S'il existe un enjeu unificateur au pays, c'est bien celui de la santé.
- Nous devons plus que jamais nous serrer les coudes pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il prenne les bonnes décisions.
- Nous devons saisir **toutes** les occasions qui se présenteront de faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il mette en œuvre les changements nécessaires pour nous assurer les soins de qualité dont nous avons besoin.
- Nous devons utiliser **tous** les moyens à notre disposition pour faire pression sur le gouvernement – agir de toutes les façons possibles pour faire savoir à tous les paliers de gouvernement que nous prenons notre système public de soins de santé au sérieux.

Et c'est ce que nous avons l'intention de faire.

- Nous nous sommes joints à d'autres afin de lancer une invitation urgente à agir pour la réforme et le renforcement des soins de santé publics.
- Nous devons travailler au niveau communautaire, dans toutes les collectivités du pays, à intensifier la pression sur nos députées et députés, tant fédéraux que provinciaux, afin qu'ils s'opposent aux soins de santé à but lucratif et exigent un financement accru en santé.
- Par conséquent, nous organiserons une immense campagne de mobilisation de personne à personne, d'un lieu de travail à l'autre, pour susciter l'appui des travailleuses et travailleurs aux moyens d'action entrepris pour sauver les soins de santé publics.
- Et, avec leur participation, nous jouerons un rôle actif dans les élections provinciales et fédérales et nous montrerons comme jamais notre force aux femmes et hommes politiques.
- Nous rencontrerons les employeurs pour leur faire savoir que nous sommes déterminés à protéger et à élargir les soins de santé publics et que nous nous opposerons à toute tentative visant à sous-traiter ou à privatiser les services.

Et tout cela ne se passera pas uniquement au SCFP.

- Par l'entremise du Congrès du travail du Canada, les syndicats de tout le pays mobilisent leurs membres pour maintenir la pression.
- Les citoyennes et les citoyens d'un bout à l'autre du pays travaillent ensemble à résister aux compressions imposées par le gouvernement et à la privatisation des services publics.
- Nous continuons d'édifier un front commun – un immense mouvement qui obligera le gouvernement à faire ce qu'il faut pour les soins de santé.

Comment pouvez-vous aider ?

- Parlez à vos collègues de travail, à vos amis et à vos voisins des raisons pour lesquelles ils doivent se préoccuper des soins de santé publics.
- Participez à une campagne de mobilisation dans votre section locale ou au travail.
- Prenez le temps d'appeler vos députées et députés pour leur faire part des raisons pour lesquelles les soins de santé vous préoccupent.
- Rendez-vous à leurs bureaux pour leur parler de vos préoccupations et de vos espoirs en matière de soins de santé.
- Assistez à un rassemblement dans votre collectivité en appui aux services publics.
- Écrivez une lettre à la rédaction de votre journal.

La liste est sans fin.

Au cours des prochaines semaines, nous mobiliserons les lieux de travail dans les collectivités et nous verrons de quelle façon nous pouvons exercer des pressions au niveau local.

Votre participation à cet effort est cruciale.

N'oubliez pas : cette lutte est votre lutte. Et, ensemble, nous pouvons la gagner.

hgb*siepb491

Établir un contact avec tous les membres de votre section locale

L'objectif de la campagne de mobilisation sur la santé est de faire participer chaque membre du SCFP à la lutte pour sauver l'assurance-maladie. Les sections locales doivent donc s'efforcer d'établir un contact avec tous les lieux de travail et toutes les équipes de travail pour parler aux membres, où qu'ils se trouvent. Il faut aussi maintenir ce contact après les premières rencontres – faire les mises à jour, mobiliser et savoir ce que pensent les membres de la campagne.

Le réseau Communicateur/1 sur 10 du SCFP est un modèle utile pour relever ce défi. Le réseau permet aux gens de se parler – et d'agir. Les sections locales qui possèdent déjà un réseau de communication pourront s'en servir pour la campagne. Pour les autres, c'est le moment où jamais d'en mettre un sur pied.

C'est simple. Les membres mobilisatrices et mobilisateurs s'occupent de communiquer avec dix autres membres dans leur environnement immédiat. Lorsqu'ils se présentent, les mobilisatrices et mobilisateurs peuvent recruter des membres pour la campagne sur les soins de santé. Le rôle des mobilisatrices et mobilisateurs est continu ; ils parlent de la campagne et distribuent et recueillent de la documentation.

Les mobilisatrices et mobilisateurs ne sont pas censés avoir réponse à toutes les questions (ni s'occuper de griefs ou d'autres dossiers syndicaux). Mais nous veillerons à ce qu'ils puissent répondre à certaines questions clés et à ce qu'ils sachent où trouver les renseignements qui leur manquent. La documentation de la trousse J'embarque ! et d'autres ressources de campagne du SCFP donneront aux mobilisatrices et mobilisateurs l'information et la confiance nécessaires pour mobiliser leurs collègues et les inciter à défendre les soins de santé publics.

Il ne faut que quelques minutes pour remettre un document ou pour parler à 10 personnes dans l'environnement de travail immédiat d'une mobilisatrice ou d'un mobilisateur ; mais une fois le système en marche, vous vous demanderez ce que vous faisiez avant d'avoir ce réseau. Les nouvelles se répandent vite et permettent une mobilisation rapide. Et le réseau est un courant d'information à deux sens qui permet aux organisatrices et organisateurs de la campagne de rester en contact avec les membres et de savoir ce qu'ils pensent et disent.

Voici quelques conseils pour établir un réseau de mobilisation, selon le modèle 1 sur 10 du SFCP. N'hésitez pas à adapter ces idées à votre situation particulière :

- 1 Dressez un organigramme montrant où se situent les membres dans votre section locale et inscrivez-y les heures d'équipe, les différents lieux de travail et d'autres détails pertinents.
- 2 Dans chaque secteur, divisez les membres en groupes de 10 personnes (ou un autre petit nombre qui s'applique bien à votre section locale).
- 3 Demandez à une personne au sein de chaque groupe d'agir comme mobilisatrice ou mobilisateur. Cela devrait être sa seule tâche (autrement dit, essayez de ne pas choisir quelqu'un qui assume déjà les responsabilités de déléguée ou délégué syndical).
- 4 Veillez à ce que vos mobilisatrices et mobilisateurs viennent de tous les services ou secteurs et soient représentatifs de la diversité de votre lieu de travail. Les mobilisatrices et mobilisateurs doivent avoir de la facilité à parler aux autres membres.
- 5 Une fois les mobilisatrices et mobilisateurs choisis, expliquez-leur la campagne. La documentation de la trousse J'embarque ! vous sera utile.
- 6 Définissez clairement le rôle de la mobilisatrice ou du mobilisateur : faire participer les membres à la campagne pour sauver l'assurance-maladie. En plus de mobiliser, ils joueront un rôle constant de diffusion de l'information.
- 7 Veillez à ce que les mobilisatrices et mobilisateurs comprennent que leur rôle n'est pas de répondre eux-mêmes à des questions complexes, mais bien d'aider à faire circuler l'information. Si on leur demande de régler des questions de grief ou d'autres problèmes de travail, ils doivent les renvoyer à une déléguée ou un délégué syndical ou à un membre de la direction.

-
- 8 Informez tous les membres de l'existence de la campagne de mobilisation et de la façon dont elle se déroulera. Pensez à un petit quelque chose en plus qui la rendrait plus dynamique – une affiche rigolote ou une petite activité de lancement peuvent faire toute la différence.
 - 9 Faites circuler l'information. Une fois le réseau établi, il faut l'alimenter. Il y aura des mises à jour régulières sur la campagne et les activités. Ajoutez-y les activités locales et régionales dont vous entendrez parler.
 - 10 Rencontrez régulièrement les mobilisatrices et mobilisateurs pour prendre le pouls de la situation et donner suite aux suggestions.

mlb*siepb491

Directives aux mobilisatrices et mobilisateurs

Conseils pour la mobilisation

« Bonjour Sera. J'aimerais te parler de notre campagne « J'embarque » pour les soins de santé publics. »

Soyez vous-même

- C'est avec les personnes que vous connaissez que vous aurez le plus de succès – dans la plupart des cas, ce sont vos collègues de travail.
- Adoptez une approche avec laquelle vous vous sentez à l'aise.
- Utilisez votre langage de tous les jours.
- Tout le monde est touché par l'assurance-maladie. Votre tâche est de leur permettre de mettre le doigt sur ce qu'ils apprécient dans le système d'assurance-maladie et sur ce qui les préoccupe.

« Nous mobilisons les membres pour notre campagne « J'embarque » pour les soins de santé... »

Le dépliant est votre outil

- Présentez brièvement le dépliant en expliquant les raisons de la campagne.
- Échangez avec les membres, ne leur faites pas de discours.
- Lorsque vous connaîtrez leurs préoccupations, faites le lien avec nos attentes et nos exigences.
- Demandez à la personne que vous mobilisez de signer la carte d'engagement.
- Dites-lui que vous lui reparlerez pour la tenir au courant de la campagne.

Soyez honnête

- Personne ne vous demande d'être une experte ou un expert.
- Si vous ne connaissez pas la réponse à une question, n'essayez pas de faire comme si vous le saviez.
- Offrez à la personne de la rappeler lorsque vous aurez trouvé la réponse.
- Adressez-vous aussitôt à votre coordonnatrice ou coordonnateur, ou à votre organisatrice ou organisateur.

Communiquez au moment opportun

- Décidez, avec l'exécutif de votre syndicat, du meilleur moment pour faire campagne.
- Respectez les obligations et les horaires de vos membres.
- Votre syndicat peut s'entendre avec l'employeur sur la tenue de la campagne et sur les conditions qui s'y rattacheront.

Comment gérer les réactions

- N'oubliez pas le principe « Travaillez maintenant, déposez un grief plus tard » pendant la campagne.
- Insistez sur les avantages de l'action collective.
- Demandez-leur de parler de la campagne aux membres de leur famille et à leurs amis.
- Invitez-les à participer aux moyens d'action choisis par votre syndicat, p.ex. signature de cartes postales, appels à des élues et élus, etc.
- Si on vous répond non, n'insistez pas.
- Remerciez toujours les gens pour le temps qu'ils vous ont accordé, y compris ceux et celles qui ont refusé de prendre part à la campagne.

Restez en contact avec votre organisatrice ou organisateur ou avec la personne-ressource du secteur

- Adressez-vous à votre organisatrice ou organisateur dès que vous avez une question ou un problème.
- Retournez-lui les cartes d'engagement pour qu'elles soient ajoutées à la base de données provinciale.
- L'organisatrice ou organisateur de secteur vous fournira une liste à jour des personnes qui se sont engagées à participer à la campagne.

L'organisation d'une ligne téléphonique

Les lignes téléphoniques sont une excellente façon de passer le mot rapidement. Il faut faire à peine quelques appels et généralement à des personnes que l'on connaît – ou qu'on apprendra à connaître avec le temps. Les lignes téléphoniques facilitent les communications, tant pour les petites que pour les grandes sections locales.

Le réseau de votre campagne est basé sur le modèle « Communicateur/1 sur 10 » du SCFP et contient déjà plusieurs des éléments essentiels d'une bonne ligne téléphonique – de l'information sur les personnes ressources, des gens qui communiquent entre eux et un bon organigramme. Les mobilisatrices et mobilisateurs ont ainsi une excellente occasion de dénicher des volontaires pour participer à la ligne téléphonique. Les mobilisatrices et mobilisateurs trouveront que la ligne téléphonique est une bonne façon de faire le suivi et de garder le contact avec les personnes qu'ils ont convaincues de prendre part à la campagne du SCFP sur la santé.

Voici quelques conseils pour organiser une ligne téléphonique ainsi qu'un modèle de ligne téléphonique, tirés de « Communiquer le SCFP ».

D'abord, il vous faut une liste des membres avec leurs numéros de téléphone – si possible au travail et à la maison et avec une note indiquant si la personne préfère être appelée au travail ou à la maison. Votre campagne de mobilisation vous permettra d'établir cette liste. Choisissez une personne qui sera chargée de maintenir cette liste à jour et de réparer toute rupture de la chaîne.

Il vous faudra ensuite un organigramme ou plan de votre groupe de membres. Encore une fois, votre campagne de mobilisation vous aura aidé à créer cet organigramme. Il est essentiel de bien connaître les différents lieux et équipes de travail pour établir un système efficace.

À cette étape, vous pouvez recruter vos téléphonistes. Commencez par vos mobilisatrices et mobilisateurs. Il sera agréable pour eux de développer une relation continue avec le groupe de travailleuses et de travailleurs avec lesquels ils seront

appelés à garder le contact. Vous pouvez aussi faire appel aux membres de l'exécutif, aux déléguées et délégués syndicaux, aux membres des comités et à d'autres militantes et militants connus. Divisez la liste de vos membres parmi les téléphonistes fiables que vous aurez recrutés.

Vous devriez réunir les téléphonistes pour aider à bâtir le réseau. Leur travail consiste à recruter des contacts dans les divers secteurs et à maintenir le lien avec eux.

Suivez la même logique que pour la campagne de mobilisation. Par exemple, il est souvent utile que les téléphonistes appellent des personnes avec qui ils travaillent. Regroupez les gens parlant la même langue et jumelez-les à des téléphonistes qui parlent leur langue. Veillez à ce que vos téléphonistes forment un groupe diversifié.

Essayez d'éviter de confier trop d'appels à une même personne et évitez de donner plus de deux ou trois niveaux de contacts. Vous éviterez ainsi toute rupture de la chaîne et courrez moins de risques que le message devienne confus.

Fournissez un script qui contient l'information de base – une date de réunion ou de rassemblement, de même que des renseignements et un contact pour obtenir plus de détails.

Si possible, prévoyez un système de secours. Veillez à inclure des personnes qui peuvent prendre le relais au besoin, et à ce qu'au moins deux personnes par secteur de travail soient appelées. Reportez les premiers téléphonistes à la fin de la liste pour qu'ils puissent vérifier si le message a bien été diffusé.

Le suivi est essentiel à l'efficacité d'une ligne téléphonique. Les téléphonistes devraient signaler immédiatement toute rupture de la chaîne afin que la coordinatrice ou le coordinateur de la ligne puisse rapidement trouver un nouveau numéro de téléphone ou une nouvelle personne ressource.

Faites un essai avant de lancer votre ligne téléphonique. Veillez à ce que la coordinatrice ou le coordinateur de la ligne fasse contre-vérifier des numéros de téléphone des principaux contacts et du plus grand nombre possible de contacts locaux.

m1b*siepb491

La ligne téléphonique

Comité organisateur

Personnes ressources principales

Personnes ressources locales

A. _____

a. _____

b. _____

c. _____

d. _____

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____

5. _____
6. _____
7. _____
8. _____

9. _____
10. _____
11. _____
12. _____

13. _____
14. _____
15. _____
16. _____

B. _____

a. _____

b. _____

c. _____

d. _____

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____

5. _____
6. _____
7. _____
8. _____

9. _____
10. _____
11. _____
12. _____

13. _____
14. _____
15. _____
16. _____

L'action politique

Partout au pays, au niveau communautaire, nous devons faire pression sur nos élues et élus pour qu'ils luttent contre les soins de santé à but lucratif et exigent un financement accru pour les soins de santé publics.

Avec les élections provinciales qui auront vraisemblablement lieu dans sept provinces cette année, et avec les élections fédérales qui pourraient se tenir au début de 2004, nous devons faire savoir clairement à toute femme ou homme politique qui appuie la privatisation des soins de santé que nous travaillerons à sa défaite.

Communiquez avec vos élues et élus et dites-leur que notre système de soins de santé n'est pas à vendre. Nous l'avons créé. Nous l'apprécions. Nous en avons besoin. Nous voulons le conserver.

Le Premier Ministre

Le très honorable Jean Chrétien
Sans frais : 866-599-4999
Télec. : 613-941-6900
pm@pm.gc.ca

La Ministre de la Santé

L'honorable Anne McLellan
Sans frais : 866-599-4999
Télec. : 613-943-0044
McLellan.A@parl.gc.ca

Le Vice-premier Ministre et Ministre des Finances

L'honorable John Manley
Sans frais : 866-599-4999
Télec. : 613-995-1534
Manley.J@parl.gc.ca

Le Ministre du Commerce international

L'honorable Pierre Pettigrew
Sans frais : 866-599-4999
Télec. : 613-995-9926
Pettigrew.P@parl.gc.ca

Pour connaître le numéro de téléphone de votre députée ou député, faites le 1-866-599-4999. Si vous avez accès à l'Internet, vous pouvez aussi trouver comment joindre votre députée ou député en inscrivant votre code postal à <http://www.parl.gc.ca/information/about/people/house/PostalCode.asp>

Les numéros ci-dessous vous permettront de communiquer avec votre députée ou député provincial. Dites-lui que vous tenez à ce que les impôts destinés à la santé soient dépensés pour la santé – et à ce que pas un sou n'aille aux profits.

Province	Annuaire du gouvernement
Terre-Neuve et Labrador	709-729-3405
Nouvelle-Écosse	800-670-4357
Île-du-Prince-Édouard	902-368-4360
Nouveau-Brunswick	506-453-2506
Québec	800-363-1363
Ontario	416-326-3464
Manitoba	800-282-8069
Saskatchewan	877-958-8683
Alberta	780-310-0000
Colombie-Britannique	800-661-8683

Pour communiquer avec votre maire ou mairesse ou, avec votre conseillère ou conseiller municipal, appelez à l'hôtel de ville ou consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique local.

rks*siepb491

Personnes ressources pour la campagne

SCFP national

21, rue Florence
Ottawa (ON) K2P 0W6
Tél. : (613) 237-1590 poste 268
Télé. : (613) 237-5508
Contact : Deborah Duffy
Courriel : dduffy@cupe.ca
Site web : www.scfp.ca

Terre-Neuve et Labrador

37, route Fisher's
Corner Brook (NF) A2H 1B2
Tél. : (709) 637-5000
Télé. : (709) 639-1036
Contact : Donna Ryan

Nouvelle-Écosse

115, rue MacLean, 2e étage
New Glasgow (NS) B2H 4M5
Tél. : (902) 752-2244
Télé. : (902) 755-2065
Contacts : Danny Cavanagh ; Wayne
Thomas

Île-du-Prince-Édouard

23, rue Summer
Charlottetown (PE) C1A 2P7
Tél. : (902) 566-4006
Télé. : (902) 892-0452
Contacts : Elaine Fagan ; Donalda
MacDonald

Nouveau-Brunswick

845, rue Prospect, bureau 110
Fredericton (NB) E3B 2T7
Tél. : (506) 458-8059
Télé. : (506) 452-1702
Contact : David Rouse

Québec

565, boul. Crémazie est, bureau 6100
Montréal (QC) H2M 2V6
Tél. : (514) 247-9681
Contact : Serge Lalonde

Ontario

305, avenue Milner, bureau 801
Scarborough (ON) M1B 3V4
Tél. : (416) 299-9739
Télé. : (416) 299-3480
Contacts : Doug Allan
ou Mary Willis par courriel :
mwillis@hotmail.com

Manitoba

275, avenue Broadway, bureau 702
Winnipeg (MB) R3C 4M6
Tél. : (204) 942-0343 poste 287
Contact : Marlene Tartsch
Courriel : tartsch@shaw.ca ou
cupe2@cupe.mb.ca

Saskatchewan

77, promenade Morris
Saskatoon (SK) S7L 3V1
Tél. : (306) 975-2682
Télé. : (306) 382-9854
Contacts : Andrew Hucalak
ou Judy Henley
Tél. : (306) 728-3781
Télé. : (306) 728-5685
Courriel : rjhenner@sasktel.net

Alberta

A/s : Section locale 41 du SFCP
10106, avenue Kingsway, bureau 102
Edmonton (AB) T5G 3C8
Tél. : (780) 477-5523
Télé. : (780) 479-5460
Contact : Renate Carmichael
Courriel : recarmichael@shaw.ca

Colombie-Britannique

4940, Canada Way, bureau 510
Burnaby (BC) V5G 4T3
Tél. : (604) 291-9119
Télé. : (604) 291-9043
Contact : Barry O'Neill

Syndicat des employées et employés d'hôpitaux (SEH)

5000, North Fraser Way
Burnaby (BC) V5J 5M3
Tél. : (604) 438-5000
Télé. : (604) 739-1510
Contacts : Dan Hingley ; Stephen
Howard

Autres contacts

Congrès du travail du Canada

2841, promenade Riverside
Ottawa (ON) K1V 8X7
Tél. : (613) 521-3400
Télé. : (613) 521-5480
Contact : Nancy Peckford, responsable
de campagne nationale pour la santé
Courriel : npeckford@clc-ctc.ca
Site web : [www.clc-ctc.ca/eng-
index.html](http://www.clc-ctc.ca/eng-index.html)
Trouvez des liens vers des syndicats
affiliés, fédérations du travail et alliés

Coalition canadienne de la santé

2841, promenade Riverside
Ottawa (ON) K1V 8X7
Tél. : (613) 521-3400 poste 311
Télé. : (613) 521-9638
Contacts : Mike McBane ; Frances
Arbour
Site web : www.healthcoalition.ca
Trouvez des liens vers toutes les
coalitions provinciales de la santé
sur ce site

**Coalition action santé de
Nouvelle-Écosse**

100, avenue Eileen Stubbs
Dartmouth (NS) B3B 1Y6
Tél. : (902) 424-2296
Télé. : (902) 424-2111
Contact : Ian Johnston
Courriel : ianj@nsgeu.ns.ca

**Coalition de la santé de
Cape Breton**

1482, rue George
Sydney (NS) B1P 1P3
Tél. : (902) 567-7878
Télé. : (902) 567-7829
Contact : Susan Plath
Courriel : plathsusan@cbhc.ns.ca

**Coalition de la santé de l'Î.-P.-É.
B. P. 1774**

Charlottetown (PE) C1A 7N9
Tél. : (902) 892-9074
Télé. : (902) 892-3878
Contact : Mary Boyd
Courriel : bpg@isn.net

**Coalition de la santé du
Nouveau-Brunswick**

#10 Big K Ranch Land
Upper Hamstead (NB) E7M 1X6
Contact : Gabrielle Kretzschmar
Courriel : bigkranch@nb.aibn.com

Coalition solidarité santé

1601, avenue de Lorimier
Montréal (QC) H2K 4M5
Tél. : (514) 527-4577
Télé. : (514) 527-4578
Contact : Marie Pelchat
Courriel : riocm@cam.org

Coalition de la santé de l'Ontario

15, promenade Gervais, bureau 305
Don Mills (ON) M3C 1Y8
Tél. : (416) 441-2502
Télé. : (416) 441-4073
Contact : Natalie Mehra
Courriel : natalie_mehra@yahoo.com
Site web : www.web.net/ohc

**Sauvons l'assurance-maladie du
Manitoba**

432, avenue Ellica
Winnipeg (MB) R3B 1Y4
Tél. : (204) 982-6127
Télé. : (204) 982-6128
Contact : Ellen Kruger
Courriel : ellenkruger@hotmail.com

**Coalition de la santé de la
Saskatchewan**

455, 2e avenue Nord
Saskatoon (SK) S7K 2C2
Tél. : (306) 652-0300
Télé. : (306) 664-4120
Contact : Ingrid Larson
Courriel :
ilarson@communityclinic.sk.ca

**Les amis de l'assurance-maladie de
l'Alberta**

4517, 52e rue
Leduc (AB) T9E 5C7
Tél. : (780) 986-0463
Télé. : (780) 986-7676
Contact : Christine Burdette
Courriel : mcb@telusplanet.net
Site web :
www.friendsofmedicare.ab.ca/

**Coalition de la santé de la
Colombie-Britannique**

211, rue Dunsmuir
Vancouver (BC) V6B 1X4
Tél. : (604) 681-7945
Télé. : (604) 681-7947
Contact : Terrie Henrickson
Courriel : info@bchealthcoalition.ca
Site web : www.bchealthcoalition.ca

Conseil des Canadiens

Bureau national
151, rue Slater, bureau 502
Ottawa (ON) K1P 5H3
Tél. : (613) 233-2773 or
(1-800-387-7177)
Télé. : (613) 233-6776
Courriel : inquiries@canadians.org
Site web : www.canadians.org

**Centre canadien pour les politiques
alternatives**

Bureau national
75, rue Albert, bureau 410
Ottawa (ON) K1P 5E7
Tél. : (613) 563-1341
Télé. : (613) 233-1458
Courriel : ccpa@policyalternatives.ca
Site web : www.policyalternatives.ca/

Common Frontiers

15, promenade Gervais, bureau 305
Don Mills (ON) M3C 1Y8
Tél. : (416) 443-9244
Télé. : (416) 441-4073
Contact : Karyn Keenan
Site web : www.web.net/comfront/

mlb*siepb491

Compte rendu en ligne de vos formulaires d'engagement

Pour bien organiser la campagne et lui imprimer un bon élan, il est essentiel d'obtenir un compte rendu du nombre de personnes qui ont signé des formulaires d'engagement et de savoir qui est intéressé à y participer.

Bien sûr, la tâche est ardue. Mais sans ces comptes rendus, nous n'aurions aucune idée du nombre de personnes que nous avons contactées, ni du nombre de personnes qui « embarquent », ni de la façon dont nous pouvons communiquer avec des bénévoles pour les activités de suivi.

Pour faciliter votre tâche, le SCFP a préparé un système de compte rendu en ligne qui vous permet d'enregistrer vos formulaires d'engagement et d'obtenir une liste des personnes qui se sont engagées à participer à la campagne, soit par section locale, soit par province. La présente fiche d'action explique le fonctionnement du système.

Pour commencer, vous ouvrez votre navigateur Web. Pour la plupart des gens, il suffit de trouver le E bleu sur l'écran de l'ordinateur et de double-cliquer dessus.

Une fois votre navigateur Web en marche, placez votre curseur sur la barre d'adresse (juste au-dessous de la barre de titre de la fenêtre de votre navigateur) et entrez l'adresse Web suivante :

<http://scfp.ca/campagnes/assurancesante/engagement/>

...puis appuyez sur < retour >.

Voyez qui a signé

Lorsque vous y êtes, vous voyez une page Web intitulée « Voir les formulaires d'engagement pour la campagne sur les soins de santé ». Cette page vous permet de voir, par province ou par section locale, qui a signé l'engagement.

Pour savoir qui a signé l'engagement dans votre province, choisissez une province dans le menu déroulant à droite. Le menu déroulant affiche « Alberta » mais si vous cliquez dessus une fois, une liste de toutes les provinces apparaît. Déplacez votre curseur sur le nom de la province voulue et cliquez de nouveau.

Le menu déroulant devrait maintenant afficher la province que vous avez choisie. Cliquez une fois sur le bouton « Recherche par province ».

Si des personnes de cette province se sont engagées, une page qui en donne la liste apparaîtra. Sinon, vous reviendrez à cette page et vous verrez le message : « Aucun formulaire d'engagement ne correspond à votre demande de recherche ».

Cette page contient également un bouton « Voir la liste imprimable ». Vous obtenez alors la même liste que voyez sur cette page, mais sans la navigation, les bannières et les menus du site du SFCP. Cette liste est facile à imprimer ou, à copier et coller sur une feuille de calcul ou dans une base de données.

Trouver des personnes dans une section locale

Cette page contient aussi un encadré à bordure grise à côté d'un bouton « Chercher par numéro de section locale ». Pour trouver toutes les personnes qui se sont engagées à participer à la campagne dans une section locale, entrez le numéro de la section locale dans l'encadré et cliquez une fois sur le bouton « Chercher par numéro de section locale. »

Si des personnes de cette section locale se sont engagées, vous vous retrouverez à une page qui en donne la liste. Sinon, vous reviendrez à cette page et le message « Aucun formulaire d'engagement ne correspond à votre demande de recherche » s'affichera.

Faire signer les gens

Au bas du formulaire de recherche, vous verrez le texte suivant : « Cliquez ici pour entrer des formulaires d'engagement ». La couleur du mot « ici » sera différente de celle du reste du texte – rose ou bleue. Cliquez une fois sur le mot « ici ».

Si, plus tard, vous voulez accéder à cette page directement, marquez-la d'un signet ou ajoutez-la à vos favoris. Son adresse Web (URL) est la suivante :
<http://www.scfp.ca/campagnes/assurancesante/engagement/enter.asp>

La page est intitulée « Entrer les formulaires d'engagement pour la campagne sur les soins de santé » et, sous le titre, se trouve une série d'encadrés à bordure grise à la droite des labels de texte identifiant à quoi sert chaque « champ ».

Pour le nom, entrez le prénom de la personne, puis son nom de famille. Pour le numéro de sa section locale, n'entrez que le numéro. (Ce champ ne vous permettra pas d'utiliser autre chose que des chiffres). Les autres champs devraient être explicites. N'oubliez pas : il n'y a pas d'espace dans les adresses de courriel.

N'oubliez pas d'indiquer si les personnes veulent être contactées ou non et la façon dont elles préfèrent l'être.

Une fois entrées les données sur l'engagement, cliquez une fois sur le bouton « Envoyer » au bas du formulaire. Vous arriverez à une autre page intitulée « Formulaire d'engagement ajouté ». Il y aura un texte sous le titre de la page : « Merci – cliquez ici pour entrer un autre formulaire, ou ici pour voir des formulaires ». Les mots « ici » seront de couleur différente. Cliquez sur le premier « ici » pour revenir à la page où vous avez entré l'information. Cliquez sur le deuxième « ici » pour aller à la page où vous voyez la liste des personnes qui se sont engagées à participer à la campagne.

rks/siepb 491